

N° 7 — Janvier-Février 2010

## Clin d'œil sur l'écrit

On pourrait définir l'écriture comme l'inscription d'un langage oral sur un support apte à la conserver.

L'écriture permet de relier les êtres humains, à travers le temps et l'espace. Elle laisse des traces qui offrent aux hommes la possibilité d'accéder et de se référer à l'histoire. Histoire d'un peuple, d'une famille, d'un passage en institution, d'une rencontre, d'un service... On a coutume de dire que l'apparition de l'écriture marque le passage de la Préhistoire à l'Histoire, et la possibilité pour l'homme de se doter d'un autre mode de communication et de transmission que la parole, de proposer à autrui une « trace permanente offerte à la mémoire ».

L'écrit offre une forme à la pensée. En ce sens, il a à voir avec la notion de contenant.

L'acte d'écriture témoigne d'un mouvement particulier, d'une posture singulière qui caractérise l'écrivain. Celui-ci met en jeu quelque chose de lui, d'intime, qu'il transforme, de façon à être adressé et rece-

vable par un ou plusieurs lecteurs. On écrit souvent pour être lu. C'est donc un mouvement qui va de l'individu vers l'extérieur et les autres.

C'est un travail qui s'inscrit dans un aller-retour, où l'écrivain se pose la question de savoir s'il peut exprimer sa pensée sous telle ou telle forme.



L'écrit répond à une forme de contrainte. On ne peut pas écrire n'importe quoi, n'importe comment. Il se réfère à des règles partagées, de grammaire, d'orthographe, de syntaxe et à des codes sociaux. Écrire, c'est penser à quelque chose et le modifier jusqu'à ce qu'on évalue qu'il soit recevable pour celui ou ceux qui en seront les destinataires.

Écrire, c'est s'offrir un espace de confrontation entre sa vie intérieure et la réalité objective. C'est un espace-temps qui se rapproche de l'espace transitionnel décrit par WINNICOTT, et qui a à voir avec la créativité. « On n'écrit pas ce qu'on sait, on écrit pour chercher » indique Michel SERRES.

Un « Regards sur l'écrit », c'est une invitation à élaborer et communiquer sur sa clinique éducative, en identifiant sa place et son rôle dans un contexte professionnel et vis-à-vis des usagers.

Le travail d'écriture nous contraints à penser, à structurer notre raisonnement, à nous distancier du vécu émotionnel lié à l'expérience éducative. Il nous offre un temps précieux qui médiatise notre relation avec les usagers et les partenaires professionnels.

Hervé TERNANT

Michèle COTTIN-PIGNERAT propose ces extraits d'un article paru dans *Le Journal des Psychologues*

Il a fallu du temps, beaucoup de temps, pour que l'être humain écrive, au sens où il a pu « écrire avec sa main ». Pour que l'enfant acquière cette capacité, il lui faut aussi beaucoup de temps et les « outils » nécessaires pour accéder à la forme la plus évoluée de symbolisation.

Écrire un « a », ce n'est pas seulement reproduire une forme. Quand on demande à un enfant de faire un « a », on ne lui demande pas de faire un dessin. On lui demande de faire une lettre, et une lettre, c'est un symbole. Le « a » est un signe phonologique qui correspond à un son, un son de la langue. Dans le petit tracé qui est figuré là, on convoque du son. Le « vu » de la forme renvoie à l'« entendu » du verbe. Quand on inscrit un signe phonétique, on quitte le champ du figuratif pour entrer dans celui du symbolique, le champ du langage. Savoir faire une lettre, c'est, tout en en traçant la forme, savoir que ce n'est pas une forme mais un symbole. Cette dimension symbolique confère à la trace, quand elle devient du langage écrit, une indéniable appartenance psychique.

L'invention de l'écriture fut une invention humaine extraordinaire. Elle fut l'œuvre d'opérations mentales extrêmement complexes menées par le besoin de l'homme de transcrire son langage en signes visibles, et donc transmissibles et pérennes. Elle se développa par une succession de transformations des signes, devenant de plus en plus simples, de plus en plus épurés et allant tou-

jours dans le sens d'une symbolisation de plus en plus élaborée.

L'écriture commença à naître lorsque l'homme inventa le moyen de représenter des quantités (d'objets, de nourriture, d'animaux, etc...) dans le cadre d'échanges commerciaux. Puis, à ces signes quantitatifs s'adjoignirent des dessins de choses faisant l'objet de transactions : jarres, épis, cornes de bétails... Ces représentations de choses, de plus en plus stylisées, devinrent des « pictogrammes », dont la fonction s'étendit au-delà du registre commercial pour devenir une sorte « d'écriture de choses ». À ce stade, l'écriture restait encore une écriture en images. Le son fut introduit par les Sumériens qui constatèrent que



certaines mots de leur langue, des mots monosyllabiques, pouvaient représenter un son utilisable pour transcrire d'autres mots. Les signes, dès lors, représentaient des sons du langage et non plus seulement des images. Le son était introduit dans l'écriture, et l'écriture devenait apte à représenter la langue. Elle devenait un langage graphique, autre que l'oral, tout en se référant à l'oral. Les premières écritures phonologiques étaient syllabiques, un signe représentant une syllabe, ce qui maintenait encore un lien à la lan-

gue, car la syllabe est un morceau de mot et, pour lire, le recours intérieur à l'oralisation était nécessaire. Ce fut l'invention de la lettre qui opéra la coupure définitive de l'écriture avec l'oral. Avec l'invention de la lettre, l'écriture est devenue un système de langage fonctionnant tout seul, sans plus avoir recours nécessairement à la langue. Ainsi, pour parvenir à l'étonnante invention de la lettre, l'homme a dû avoir recours à des transformations successives de systèmes de pensée qui l'ont amené à transformer du concret en abstrait, de l'image en signe, du visuel en auditif, du multiple en singulier. Ces opérations mentales allaient toujours dans le sens de plus de simplification en se

détournant de la représentation des choses au profit de la représentation du mot. La lettre qui ne représente plus rien, qu'une partie d'un son de la langue, mais qui permet par son association à d'autres lettres de représenter tous les mots de la langue, pourrait être considérée comme le symbole absolu.

Ces capacités de transformation me-

nées par une manœuvre symbolisante de plus en plus poussée, c'est ce qui est demandé à l'enfant qui s'engage dans l'apprentissage de l'écriture. Il en est capable, mais il lui faut du temps, à peu près tout le temps de la scolarité primaire. Ce n'est qu'aux environs de dix ans qu'un enfant sait vraiment écrire, c'est-à-dire parler avec sa main sans plus s'occuper d'autre chose que de ce qu'il dit. Et le tracé de son écriture révèle très visiblement les transformations qui en font progressivement un langage écrit.

## Le corps et l'écriture

L'écriture, plus encore que le langage oral, absente l'autre. Si parler consiste à s'adresser à quelqu'un qui est présent physiquement, écrire implique que l'autre est absent, et sa présence intériorisée. Tout écrit, si solitaire soit-il, a toujours un destinataire. Aussi la page écrite est-elle toujours un miroir où se projettent les regards croisés, et de celui qui écrit, et de cet autre intériorisé, ce censeur, forgé par des attentes qui sont moins de l'ordre du Surmoi que de l'Idéal du moi. Tout enfant qui s'aventure dans l'écrit doit donc être capable d'articuler ce qu'il a intégré à la fois de son rapport à l'autre, à qui il doit pouvoir parler de façon distanciée, c'est ce que porte la lettre et sa symbolique langagière ; de son rapport à soi, à son identité, à son image, c'est-à-dire à toute sa construction narcissique primaire – c'est ce que porte la trace dans son lien visible au corps ; de son rapport à la loi, à travers les règles qu'impose la transcription écrite. Le rapport aisé et confiant à l'écriture est à ce prix.

### Comment l'écriture vient-elle à l'enfant ?

Les premiers tracés de l'enfant sont de simples jeux sensori-moteurs dont le résultat est une trace visible. Il y trouve le plaisir tonico-moteur du mouvement, associé à toute sorte d'expériences sensorielles liées au contact, aux appuis, au rythme, qui s'associent au plaisir de laisser une trace visible. À ce niveau, l'objectif pour l'enfant n'est pas de représenter quelque chose. C'est plus tard qu'il découvrira les qualités figuratives de ses productions. Cette découverte se fait avec l'aide de l'adulte, car c'est l'adulte qui voit quelque chose dans les tracés de l'enfant et l'identifie avec un nom (« Oh ! le beau rond, le beau bonhomme ! »). Les projections de l'adulte participent donc à un travail de mise en sens des productions insensées de l'enfant, et donc à leur symbolisation, à l'instar de la mère qui « interprète » les manifestations corporelles de son enfant. Tant que

l'enfant est dans le dessin, les tracés qu'il produit s'élaborent en termes de figuration, d'images, donnant la primauté au visuel. Lorsqu'il aborde l'écriture, l'enfant doit prendre de la distance avec le figuratif pour introduire dans ses tracés la dimension symbolique du langage. Cette importante transformation s'étaye essentiellement sur un travail de liaison. La liaison est ce processus psychique qui sous-tend le travail de la psyché dans son organisation symbolique. Et l'écriture de l'enfant montre dans son tracé les signes révélateurs de ce travail psychique. En effet, quand le petit débutant aborde le tracé des lettres, il les dessine. Il s'applique à reproduire une forme. L'attention portée au figuré reste dominante. Les lettres qu'il trace sont constituées de parties accolées les unes aux autres, sans continuité, sans lien (le « a » comme un rond suivi d'un bâton incurvé). Peu à peu, ces parties de la lettre vont se lier et la lettre est tracée comme un tout. Les lettres ont acquis leur statut de signes. Elles sont prêtes, dès lors, à se lier les unes aux autres pour former des mots, et il est intéressant de noter que, dans le même temps que la liaison s'installe dans l'écriture, les lettres se « déforment ». Elles s'affranchissent du modèle figuratif et prennent le caractère « personnel » du corps qui les produit. Tout corps est unique et il n'existe pas deux écritures identiques. C'est donc en s'affranchissant de son appartenance formelle par un travail de liaison que la lettre fait advenir le mot. Et le mot « dit » quelque chose. C'est avec l'inscription des mots que la trace devient langage. La phrase est un ensemble de mots qui se succèdent sur la ligne, et les mots sont « reliés » par des écarts qui sont des blancs. Ce sont ces écarts, une autre forme de liaison, qui fondent l'identité de chaque mot, sans quoi la phrase serait illisible. Les blancs – une ponctuation d'absence – structurent le déroulement de l'inscription de l'écriture et y introduisent une temporalité, un rythme sans lequel la confu-

sion des espaces rendrait l'écriture illisible.

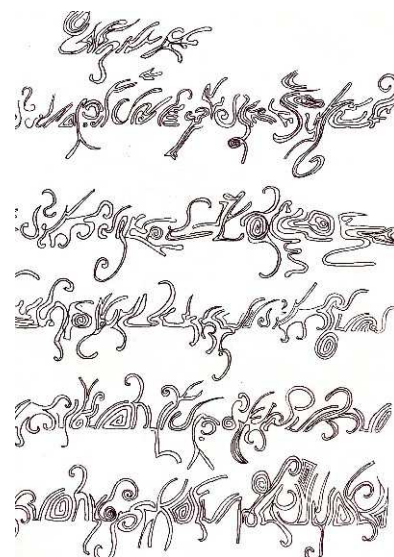
Le rythme de l'écriture est celui du corps qui imprime le tracé. Il existe quasiment un rapport de consubstantialité entre le corps et la trace ; et le geste qui produit la trace se transforme lui aussi. Les fonctions des différentes parties du bras, engagées dans l'inscription des lettres, dans leur liaison, dans la progression sur la ligne, se coordonnent et s'associent pour un *optimum* de fonctionnalité du geste. L'aisance du mouvement est assurée par des liaisons qui sont ici les liaisons articulaires. Et ces liaisons corporelles, au service de l'inscription symbolique, sont essentielles à la bonne réalisation de l'écriture.

C'est avec l'écriture que l'homme est entré dans l'Histoire. C'est aussi avec son nom, et l'inscription de son nom sur les registres de l'État civil, que l'enfant naît à son histoire individuelle. C'est avec sa « signature » qu'il s'inscrit, à son tour, dans le *corpus* social.

### Marie-Alice DU PASQUIER

Psychologue, hôpital Sainte-Anne à Paris  
Psychanalyste, membre de la SPP,  
Présidente de l'Association  
pour l'enseignement  
de la graphothérapie clinique  
(AEGC)

In Le Journal des psychologues  
n° 272, novembre 2009



**S**i la Prévention Spécialisée se caractérise sur le terrain notamment par une présence sociale accrue et un travail de rue sans relâche, il n'en demeure pas moins vrai que le métier d'éducateur de rue amène celui-ci à tisser des relations, parfois éphémères et parfois bien plus durables, et à rechercher à être en lien avec le public qui occupe l'espace sur son territoire d'intervention. Les outils de la Prévention Spécialisée se singularisent en général d'un territoire à un autre, mais le dialogue et la communication sont transversaux à tous les territoires et à tous les publics. Dans ce cadre-là, nous souhaiterions évoquer deux aspects de la relation entre le professionnel et le public, à savoir le DIRE et l'ÉCRIRE, car les liens entre ces deux aspects sont bilatéraux et s'exercent dans la réciprocité. Toutefois, nous passons souvent dans notre pratique du DIRE à l'ÉCRIRE, et l'accès de l'un à l'autre permet de mettre en place bien des choses dans la vie personnelle et sociale du jeune (ainsi que dans celle de sa famille parfois). Cela est particulièrement vrai quand l'ÉCRIRE permet au jeune (et au professionnel) de clarifier des éléments, de distinguer des épisodes et surtout de poser une chronologie sur une trajectoire de vie : cette trajectoire de vie qui a fait que le jeune et l'équipe d'éducateurs de rue se sont rencontrés, à cet endroit et à ce moment précis, et pas à un autre.

Dans notre pratique, et ce d'une manière assez régulière, l'ÉCRIT est présent et nous pensons pouvoir distinguer deux catégories d'écrits : les écrits rédigés POUR le jeune dans le cadre de ses démarches en

cours et en fonction de sa situation, (écrit pour justifier une domiciliation ou une demande de FAJ(U) ; écrit en amont de la rencontre dans le cas d'une information préoccupante ou bien en aval de la rencontre dans le cas d'un rapport social ; écrit dans le cadre d'un « témoignage » à l'attention d'une autorité ou d'une instance, etc...) ; mais il y a aussi les écrits AVEC le jeune, et ce sont ceux-là que nous aimerions développer ici.

Les ÉCRITS réalisés avec le jeune se font généralement au local de l'équipe d'éducateurs de rue, dans un cadre qui permet de profiter d'une atmosphère calme et sécurisante, nous voulons dire par là une atmosphère qui protège du regard de la rue et de ses réalités quotidiennes. Ces écrits peuvent avoir lieu dès la première rencontre avec le jeune, comme au bout de plusieurs rencontres, mais leur survenue n'est pas anodine ni fortuite. En effet, la proposition par l'équipe d'éducateurs de rue « d'écrire » avec le jeune sert à l'équipe et au jeune de poser sur papier les « primo-éléments » narrés par le « primo-arrivant » qu'est le jeune dans le local.

Dans la majorité des cas, nous pouvons dire qu'il y a un AVANT et un APRÈS par rapport à ce qui s'écrit en partenariat avec le jeune. Il dispose des éléments de sa vie, nous disposons des questions ou des interrogations qui permettent au jeune de « remonter à la surface » des choses de sa vie qu'il occultait, ou auxquelles il ne donnait plus place. Ce partenariat amène le jeune à accéder à quelque chose qui lui appartient de plein droit : sa vie, et le chemin qu'il

emprunte depuis un ou plusieurs événements signifiants pour lui. D'une manière concrète, l'équipe régulièrement propose au jeune de construire une fresque historique sur une page vierge. Le principe consiste à tracer un trait sur une page blanche et à le baliser de repères significatifs POUR le jeune ; souvent il mélange les épisodes et cet exercice lui permet de mettre de l'ordre dans ce qui apparaissait au premier plan comme confus. D'ailleurs ce moment passé avec lui nous surprend régulièrement quand on mesure l'étonnement du jeune à se réapproprier son histoire, à reprendre conscience de ce qu'il avait enfoui (volontairement ou non) au fond de lui ou dans un recoin de sa tête. C'est un peu comme si quelque chose (re)passait dans l'histoire du jeune, les éléments se verbalisent d'une certaine manière mais les émotions sont souvent restées intactes, « primaires » et ce travail d'écriture nous permet avec lui de les re-saisir pour en modifier potentiellement l'impact dans sa vie de tous les jours.

Pour finir, il est important de préciser que ce travail d'écriture permet à l'équipe d'échanger avec le jeune sur son évolution : cela lui fait prendre conscience du chemin qu'il a pu parcourir, cela permet de confronter les représentations des uns et des autres et cela est un moyen d'étayage pour la relation entre éducateur et jeune, un gage de partage et de confiance pour l'accompagnement qui fera suite (ou non).

**Cynthia BOSSANNE**  
Éducatrice Spécialisée

**Stéphane BOIRON**  
Éducateur Spécialisé

Depuis des siècles, l'homme note par écrit ce qui lui semble primordial dans sa vie peut-être par peur de l'oubli mais surtout pour les sauvegarder, qu'il s'agisse de texte sacré, de loi, ou de règles quelles qu'elles soient.

### L'écrit sous toutes ses formes

À l'Espace Adolescents et au Zéphyr en particulier, l'écrit est omniprésent et sous plusieurs formes. Les éducateurs sont amenés à rédiger des notes événementielles, des synthèses ou encore des rapports concernant la vie du jeune et ce pendant toute la durée du placement.

**Les notes événementielles** servent à relater des faits qui sont pour la plupart du temps imprévisibles et qui nécessitent de garder une trace écrite. Elles permettent de noter l'évolution de la situation du jeune en comparant leur contenu.

**Les synthèses** sont prévues pour faire un point sur le jeune depuis son arrivée, elles reprennent sa vie au sein de l'unité, son adaptation ou sa non-adaptation, ses rapports avec les adultes, ses rapports avec les autres jeunes et autres points importants le concernant. Une trace écrite est sauvegardée et transmise au différents partenaires (Aide Sociale à l'Enfance, Juges, PJJ...).

Les notes écrites que nous produisons permettent de garder une trace de l'évolution du jeune pendant son placement, elles servent de supports consultables pendant la prise en charge et facilitent ainsi le suivi du jeune. Si elles permettent de retranscrire son vécu avec ses évolutions qu'elles soient positives ou négatives, il existe d'autres formes d'écrits qui servent de moyen de communication entre le jeune et l'adulte.

### Les écrits des jeunes

Les éducateurs sont confrontés au quotidien à des jeunes qui ont de plus en plus de mal à s'exprimer oralement. Du coup ils se servent de l'écrit pour formuler leurs ressentis,

leurs motivations, ou encore signifier des engagements. C'est un mode d'expression qui permet au jeune d'écrire ce qu'il n'arrive pas à dire. L'écrit laisse une trace, on peut sauvegarder un écrit et oublier une parole.

Il est également fréquent de faire des contrats écrits avec les jeunes sur des points liés au comportement, ainsi le jeune peut se faire rappeler son engagement face à ce qui a été écrit et signé par lui-même.

L'écrit est un mode d'expression de plus en plus utilisé par le jeune. Il permet de sortir du cadre habituel d'échange, c'est-à-dire un jeune face à un adulte dans un bureau, soit d'une situation qui peut générer du stress et créer des tensions qui peuvent être évitées.

La fonction première de ce type d'écrit est le lien social, éducateurs et jeunes communiquent car l'écrit fait parler en quelque sorte. Le jeune écrit ce qu'il ne peut pas dire car bien souvent il n'arrive pas à dire ce qu'il écrit.

L'écrit est un support de plus en plus utilisé, le jeune s'exprime plus facilement qu'à l'oral, il peut par exemple, présenter ses excuses à l'adulte, formuler un désir ou un projet et éviter tout face à face.

Certains écrits peuvent tout de même surprendre les éducateurs, ainsi je me suis retrouvé un soir à communiquer avec une jeune à qui j'ai remis une feuille et un stylo lorsque je me suis aperçu de son incapacité à échanger à l'oral avec les éducateurs. Ce qui m'a le plus marqué c'est que nous nous trouvions à la même table et que nous communiquions par le biais de cette feuille et de ce stylo sans même dire un mot. Ainsi la jeune a pu exprimer des sensations alors impossibles à dire. On peut noter ici une autre fonction de l'écrit c'est-à-dire un mode de communication qui permet d'éviter le regard de l'autre et ses remarques qui peuvent déranger.

Un jour, un jeune a laissé un mot de cinq à six lignes à l'équipe du Zéphyr lors de son départ pour une autre unité et a exprimé ce qu'il a retenu de son placement, ce que les éducateurs lui ont apporté et ses remerciements. Ce qui nous a émus c'est surtout que ces quelques mots ont eu une portée bien plus grande qu'un long discours qui peut devenir vite ennuyeux.

Tout le monde connaît la citation « *je pense donc je suis* » et je crois que l'on peut également l'appliquer à l'écrit pour certains jeunes, « *j'écris donc je suis* ».

Djamel YAHIAOUI  
Educateur au Zéphyr

### Le procès-verbal ou La consignation du verbe

L'accord en médiation pénale est « scellé » dans un procès-verbal, dès lors que deux objectifs ont été obtenus :

- 1/ la non réitération de l'infraction,
- 2/ la réparation du préjudice subi.

En amont, il s'agit pour un médiateur du Procureur d'appréhender les perceptions de chacune des parties en présence (un mis en cause et un plaignant). Le médiateur se doit d'être attentivement à l'écoute des différentes versions, afin de choisir les termes justes et appropriés en vue de la concrétisation, la construction dudit accord.

La consignation de la parole d'autrui dans un acte à caractère authentique est un « exercice » subtil du fait de l'enjeu.

C'est en effet de la pertinence du choix des mots que découlera l'engagement des parties en présence, par l'apposition de leur signature respective au bas du procès-verbal.

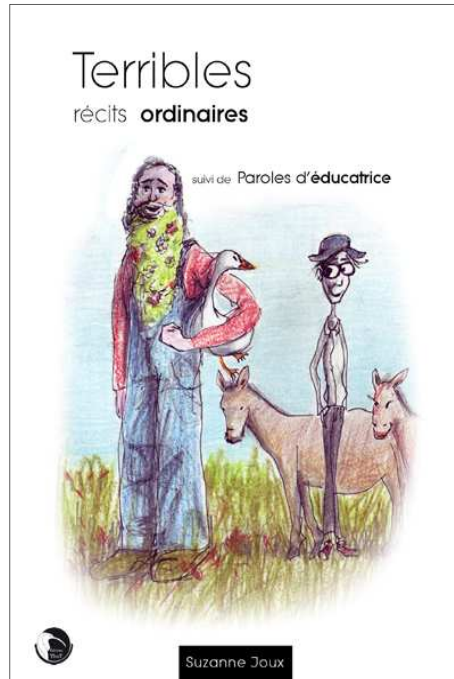
Aude IEHLE  
Médiatrice pénale



« Terribles récits ordinaires » relatent le parcours de personnes toxicomanes que j'ai accompagnées dans leur séjour en famille d'accueil. J'ai pesé ce qu'il fallait transposer, dans quelle mesure, sur quel ton. Parce que c'est dangereux. Comment expliquer à certains accueillis que je me suis inspirée de leur histoire ? J'ai transformé, j'ai brodé, j'ai tu, j'ai édulcoré, j'ai compilé, j'ai extrapolé... à partir d'un matériau composé de mes souvenirs. Ce qui me revenait des paroles qu'ils m'avaient adressées et aussi des événements que j'avais traversés avec eux. Ma plus grande inquiétude était de les blesser, de les troubler. J'ai essayé de me mettre à leur place. Serais-je contente si quelqu'un se mêlait d'écrire ma vie à sa manière ? Tout dépend du regard porté, de l'intention. J'ai fait attention de ne rien dire de dénigrant, rien dont je ne puisse pas m'expliquer, mais malgré tout ! Certains ne sont pas au courant, ils sont partis depuis plusieurs années et je n'ai plus de contacts.

Avant l'édition, j'ai demandé à « Grise-Mine » de lire le récit qui le concerne. Je ne pouvais pas faire moins, il apparaît dessiné en couverture. J'ai insisté sur le fait que je pouvais modifier le texte. Après lecture, à sa façon sobre, il a répondu qu'il était d'accord, que rien ne l'avait ennuyé. Je crois qu'il est assez content puisqu'il recommande parfois la lecture des récits. « Ailleurs » a pris connaissance du livre à sa façon. Il a des troubles psychiques et je me questionnais sur les conséquences d'une éventuelle lecture pour lui. Un jour, il m'a déclaré tout à trac « *Je t'ai vue à la télé, je vais acheter ton livre* ». Je lui ai dit que, dans le livre, il reconnaîtrait sûrement des gens. Il l'a acheté et il ne comprenait pas bien avec les circonstances et les noms qui étaient changés, mais il était content d'avoir le livre. Il ne me demande pas de lui

expliquer et je ne prends pas les devants. Je viens d'apprendre qu'un ancien accueilli, installé dans une autre région a reçu les récits pour Noël. Son ancienne famille d'accueil les lui a offerts. J'espère qu'il me fera part de ses impressions.



J'ai également demandé aux familles d'accueil de lire ce qui les concernait. « Esméralda » n'avait pas l'air emballée et, en discutant avec elle, j'ai compris que je l'avais bousculée. C'est vrai que je n'y étais pas allée avec modération : elle était une fée, rien que ça ! Nous en avons parlé et ri, mon histoire est restée telle quelle. À mon sens, Esméralda est vraiment une fée. « Barbe Fleurie » était contrarié parce que j'ai écrit que sa maison était ouverte aux oiseaux et aux insectes. Les gens allaient penser que sa demeure était sale ! Il a fallu parlementer et, finalement, j'ai eu gain de cause. Par contre, il était ravi de son apparence sur la couverture en compagnie de « Grise-Mine ».

Écrire est impudique. Dans ces récits, je livre mon regard sur les événements, je témoigne de mes émotions. Cela m'a permis de communiquer de façon engagée. Je me sens

moins isolée dans mon travail car des proches, des collègues, des partenaires, à me lire, en ont compris la substance. Cette impudeur concerne aussi les accueillis et les accueillants car, même si j'ai transposé, le fond demeure. C'est un exercice d'équilibriste. Si je voulais véritablement témoigner de certains parcours, je ne pouvais pas rester superficielle. En m'engageant, je risquais de heurter. Mais après tout, est-ce que je ne pouvais pas aussi intéresser, amuser, valoriser, surprendre les personnes concernées en leur témoignant de mon intérêt ? Les nouveaux accueillis lisent parfois les récits concernant les anciens et c'est une base d'échanges. Ils me posent des questions, s'interrogent sur ce qu'ils sont devenus, me donnent leur avis, font des comparaisons avec leur propre parcours.

Être créatif, d'une façon ou d'une autre, est un moyen de s'affirmer, de prendre les devants, de lutter contre le renoncement, le repli. Dans le quotidien avec les accueillis, j'essaie d'en témoigner à travers mes actes et mes paroles. Je cherche les ressources pour être créative devant les aléas et pour les encourager à l'être. Il m'arrive de leur dire : « Je suis malentendante, écrire ne nécessite pas d'entendre, j'ai trouvé un des moyens de dépasser ce problème. Il existe des solutions, des grandes et des petites, à inventer, chacun pour soi, pour prendre sa vie en main. »

Écrire permet de s'approprier le cours des choses et de le traiter à sa façon pour aller mieux. Ce n'est jamais que cela d'ailleurs, même quand on écrit ce que l'on pense être une absolue fiction. J'aimerais collaborer avec des accueillis pour écrire, mais c'est à réfléchir, à mûrir.

**Suzanne JOUX**  
Éducatrice Point-Virgule

Dans un Service Éducatif, les écrits sont multiples. Pratiquement chaque personne est amenée à en produire. Les caractéristiques de chaque écrit définissent celui (ou celle... ) qui l'a produit, à la fois sur un plan formel et quant au contenu.

On peut penser en premier aux rapports éducatifs adressés par le Service (co-signé par la direction et l'éducateur ou les éducateurs concernés) :

– soit au Juge pour Enfants, dans le cadre d'une AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert).

– soit au Conseil Général, au Chef de Territoire concerné (Direction Enfance Famille) pour une AED (Action Éducative à Domicile), une OA (Observation Administrative), principalement.

Mais si ces rapports existent, s'ils sont produits, s'ils sont écrits, d'autres écrits les ont précédés.

En prologue, tous ceux qui ont fondé l'institution. Sans ces textes-là, sans l'institution, aucun écrit ultérieur n'a de socle, n'a de sens. Là se trouvent liés verbe et loi, allusion au précédent numéro de Regards et à l'enchaînement significatif des deux sujets traités.

– En premier lieu, pour chaque mesure, le premier écrit arrive d'ailleurs, il est reçu au Service, transmis par le Juge ou par le Conseil Général.

– Des notes prises par l'un des cadres de direction présents éventuellement dans une rencontre avec la famille concernée, avant le début de l'AED, le complètent le cas échéant.

– Les premiers écrits des éducateurs eux-mêmes s'inscrivent dans le cadre de ce qui est nommé « Premier travail », phase de démarrage au cours de laquelle des renseignements, des perceptions, des points de vue sont recueillis de manière à constituer une première prise en compte de la situation de la famille, une première évaluation des besoins et une définition du projet individuel, avec les objectifs visés et les moyens à mettre en œuvre.

– Ce qui reste, trace écrite, des réunions de groupe dans lesquelles la présentation de ce premier travail s'est formalisée, a eu lieu.

– Avant le rapport qui précède (parfois de très peu) l'échéance (celle-ci souvent au bout d'une année, jamais plus de deux ans et, parfois, au bout de 6 mois), d'autres écrits internes à l'équipe, des notes de travail sont rédigés.

Que font les psychologues des notes qu'ils prennent ? Comment les prennent-ils ?

Ma contribution à ce numéro sur le thème de l'écrit, peut le préciser ici brièvement.

J'obéis, en prenant des notes, à l'objectif de relater la réunion de groupe (équipe de quatre ou trois éducateurs/trices). Il s'agit de relater les points les plus importants, des informations données, des questions posées, de la réflexion, des échanges, des réponses sur lesquelles on a pu s'accorder.

Relater résume ici l'acte d'écrire.

Relater, mot proche d'un autre, qui est au cœur de notre travail : relation. Tous deux ont le sens de rapporter un événement ou de se rapporter au lien entre des personnes. De même en est-il pour le mot rapport. Cette proximité *relater-relation* montre aussi que cette étape (l'écriture) s'inscrit dans un ensemble plus vaste. En effet, ce qui est relaté est destiné à constituer des traces, qui pourront être relues et qui, à ce moment, pourront ramener, re-présenter la réflexion, les échanges de ce jour.

Ces notes, manuscrites et extemporanées, sont destinées à tous les professionnels de l'équipe (dont la psychologue elle-même) qui peuvent avoir à travailler sur la situation à un moment ou un autre.

Ainsi ces notes font-elles ou peuvent-elles faire trace, avec les différents sens possibles de ce mot.

Il m'est arrivé de souhaiter utiliser la dactylographie également, en situation et en temps réel mais, outre le fait que la possibilité matérielle ne s'en est pas présentée, il me semble

que les connotations non-verbales sont parfois visibles dans la prise de notes, et dans la graphie ; les lapsus sont parfois constatés, auraient-ils le même rapport au sens dans une autre procédure de prise de notes ? Un objectif concerne aussi le cœur du travail d'équipe et du travail de la psychologue : élaborer, participer à l'élaboration, selon la spécificité professionnelle de chacun.

Écrire permet de parcourir les étapes de l'élaboration, par le fait même de garder trace.

Cette élaboration peut s'échelonner au fil du temps. Ce qui est relu dans une réunion ultérieure peut tout à coup prendre sens autrement et permettre le passage à une autre étape de l'élaboration ou de la réflexion.

Tout cela concerne chaque situation d'enfant, d'adolescent, de fratrie, suivis par le Service en AED, en AEMO ou en OA. L'écrit fait en réunion se fait également l'écho de la matière humaine du travail éducatif, la relation, il la reflète, lorsque des désaccords, des divergences de points de vue apparaissent. Leur traitement, leur abord, les échanges de ces points de vue (écouter l'autre, permettre la parole de chacun) s'intègrent au travail de suivi d'une mesure et traduisent plus nettement encore la part que prend le groupe à la mise en œuvre ultérieure par l'éducateur, de ce qui a été élaboré en groupe.

Pour conclure, la richesse de l'écrit, la systématisation de sa production me paraissent une part importante (peut-être majeure) de la prise en charge éducative en AEMO. Je pourrais ajouter « du fonctionnement du Service » en pensant que, si les écrits précèdent la prise en charge, l'accompagnent par la suite, le travail de secrétariat (d'autres écrits, écrits autrement, avec la présence de chiffres comptables) s'en occupe et s'en préoccupe aussi, selon son propre objet : garder trace, faire le lien entre prise en charge et fonctionnement, entre prise en charge

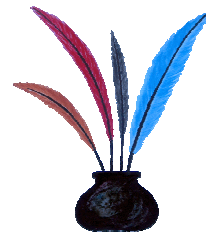
effective et financement, assurer les liens entre le Service et les référents institutionnels (Justice – Conseil Général – Association). Les coups de téléphone passés ne doivent-ils pas pour prendre leur pleine ampleur, faire l'objet d'une trace écrite, résumée ou développée ?

Le matériel mis à disposition des salariés pour remplir leur mission pourrait mettre en lumière l'importance de cette part (pourcentage dans le budget de ce qui concerne les ordinateurs, la consommation de papier en ramettes, les stylos, l'encre et la duplication par photocopies).

Ils montreraient par exemple, comment l'écrit fait aussi se rejoindre la pensée et l'action, le projet et la mise en œuvre, l'institution et l'évaluation de l'institution.

Ainsi l'écrit, toujours empreint d'abstraction, est-il un support qui, concrètement, se réalise par inscription (dans le concret, le réel, le matériel) sur un support matériel et visible (même s'il est parfois du registre du virtuel).

**Marianne SIMOND**  
Psychologue en AEMO



**À vos plumes !**

**Les prochains numéros :**

N° 8 Mars-Avril 2010 : « **Le temps institutionnel** »  
(écrits attendus pour le 12/03/2010)

N° 9 Mai-Juin 2010 : « **Les départs** »  
(écrits attendus pour le 14/05/2010)

N° 10 Septembre-Octobre 2010 : « **Les stagiaires** »  
(écrits attendus pour le 25/06/2010)

**Les mots à l'ancre**



*Ce n'est pas l'encre qui fait l'écriture, c'est la voix, la vérité solitaire de la voix, l'hémorragie de vérité de la voix . » (L'inespérée, Christian BOBIN)*

Écrire est un art délicat, une activité à risque, audacieuse et impudique dans laquelle je m'expose, je me « livre » au regard, au mien tout d'abord\*, puis à celui du lecteur.

Je sais que les mots, une fois signés, engageront toute ma responsabilité.

Ils seront inscrits, comme gravés dans le marbre, et je devrai répondre de chacun, défendre chaque idée, chaque propos. Tout pourra être repris, questionné, jugé, et j'éprouve une forme de vertige à poser le point final, le point de non-retour.

Ce quelque chose d'irréversible évoque le petit vent de panique au moment de glisser une lettre d'amour dans la boîte, ou de cliquer sur « envoyer ».

Ai-je su trouver les mots, le ton juste, la bonne musique ? Ai-je su rendre la simplicité ou la complexité des choses...? Trop tard ! Les mots sont lâchés, sans garantie d'écho. Et le silence de l'écho, dans la communication, est interprétable à l'infini !

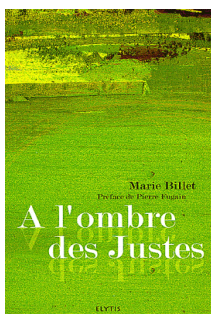
C'est peut-être dans ce paradoxe que réside la prouesse de l'écriture : un ancrage définitif qui, par ailleurs, aide à devenir libre, à sortir du chaos, à raconter le mouvement et la mémoire du monde, éclaircir la pensée, affronter les maux à distance.

Quelles que soient la nature et la fonction de l'écrit, quand les mots adviennent après un long travail solitaire, parfois jubilatoire, il y a, dans la prise de risque à être lu, une forme d'audace et de dépassement de soi.

\*« *J'écris pour pouvoir lire ce que je ne savais pas que j'allais écrire.* » Claude ROY

**Marie BILLET**

Éducatrice et Auteure



ELYTIS EDITION

**REGARDS** 21, rue Anatole France 38100 GRENOBLE

**Directeur de la Publication :** Jean-Paul DEMARD

**Comité de lecture :** J. Durand, JP. Bérout,  
P. Berthoin dit «Paul Blanc», H. Ternant,  
O. Chatelard, M. Cottin-Pignerat, T. David, M. Ghisoni,  
A. Lehle, M. Simond, D Willocq, D. Yahiaoui

**Saisie des textes et mise en page :** B. Lefèvre

**Maquette :** Butterflyproject – **Photos :** J-P. Angei

**Impression :** @Ipha.doc, 1<sup>er</sup> trimestre 2010